

# BIO

Le journal technique des agriculteurs BIO  
du Nord-Pas de Calais

## BIO TECH

Un tarissement sans souci  
pour une lactation réussie

## A SAVOIR

Salade recherche azote  
via engrais vert

## PAROLES DE BIO

Témoignage  
d'Alain LECAT

## FOCUS

Licques Volailles et Volailles  
Peniguel recherchent  
producteurs bio

## BIO NEWS

Lablab et Cowpea : les  
protéagineux de demain ?



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NORD-PAS DE CALAIS



# Un tarissement sans souci pour une lactation réussie

Que ce soit pour préparer le prochain vêlage et la lactation suivante, le tarissement des vaches laitières est un moment important pour les éleveurs laitiers.

## L'alimentation, essentielle pour un bon tarissement

Pour tarir un animal, les apports énergétiques sont indispensables (besoin 7 à 8 UFL). Vous pouvez donc réduire la ration de base distribuée et les concentrés voire les supprimer 8 jours avant le tarissement. Il faut aussi apporter des fourrages encombrants (ingestion de 14 kg MS). Un bon état corporel permettra une bonne reprise après vêlage (objectif = NEC de 3 à 3.5).

- En fin de tarissement (3 dernières semaines), l'animal doit être préparé au vêlage. Réhabituez la vache laitière à la ration qu'elle aura après vêlage. Dans l'idéal, il faut lui apporter 1/3 de la ration des laitières ainsi que du fourrage grossier (foin fibreux) à volonté.
- Au pâturage, mettez vos vaches tarées dans une prairie de mauvaise qualité (herbe longue, dure et peu azotée). Évitez les prairies de Ray-grass/trèfles, très riches en potassium et calcium. Si les vaches restent au pâturage durant toute la période de tarissement, faites un apport de fourrages grossiers (foin).
- Adaptez la méthode de tarissement au niveau de lactation et de l'état sanitaire de la vache. N'oubliez pas de supplémenter les vaches tarées en minéraux et vitamines. Les besoins minéraux majeurs sont souvent couverts par les fourrages seuls avec une ration à base d'herbe mais pas tous (vitamine E, Sélénium...)

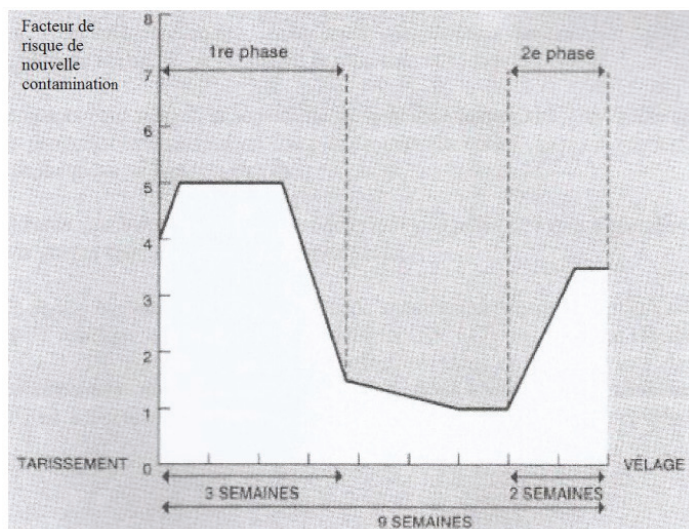


*Rappel : en bio, l'utilisation d'antibiotiques pour le tarissement doit être non systématique mais peu se réaliser lors d'une constatation (par comptage cellulaire...) d'un problème sanitaire avéré sur un ou plusieurs individus ciblés. Les traitements allopathiques sont limités à 3 par animal/an pour les bovins de plus d'un an. Pour la prévention est il conseillé d'utiliser les médecines alternatives (phytothérapie, homéopathie).*

## L'aspect sanitaire, autre clé du succès

Le niveau de production des vaches en bio étant inférieur à celui des élevages conventionnels, les risques sanitaires sont réduits mais certains points sont à surveiller.

Une certaine sensibilité aux contaminations lors du tarissement et plus particulièrement au début et à la fin est observée et illustrée dans ce graphique ci-dessous.



Courbe schématique des nouvelles infections durant le tarissement (DOREAU T. 2002)

En fonction de l'état sanitaire, procédez à un comptage cellulaire lors des dernières traites pour décider de la bonne stratégie à mettre en œuvre.

- Vaches > 250 000 cellules/ml ►► traitement antibiotique plutôt que utilisation des médecines « douces ».
- Pour les vaches < 250 000 cellules/ml ►► médecines « douces ».

## Exemple de tarissement sans antibiotiques

- Administrer un « coupe – lait » (ex : Phytothérapie : persil, sauge / homéopathie ; Salvia officinalis 5 CH / Huiles essentielles : sauge et menthe).
- Permettre l'obturation rapide des trayons : trempages quotidiens plusieurs jours après tarissement (ex : Aromathérapie : base huiles essentielles de lavandin, cannelle, pin + Collodion souple) ou injection intra mammaire d'un bouchon à base de bismuth.
- Contrôler quotidiennement l'état sanitaire des mamelles pendant les périodes à risques élevés d'infection.
- La régénération des cellules sécrétrices de lait peut être stimulée par certains médicaments homéopathiques (Phytolacca, Conium, Calcium carbonicum, Pulsatilla).

En bio, le tarissement se fait au cas par cas. Une prévention sanitaire et alimentaire doit être mise en place afin de réduire tous risques. Le recours aux médecines allopathiques n'est qu'une infime part de la gestion du tarissement.

## Salade recherche azote via engrais vert

La fertilisation azotée est l'un des facteurs limitant en culture légumière. La stratégie d'introduire des engrais verts à base de légumineuses dans la rotation permet un apport d'azote non négligeable. Ci-dessous les résultats de l'essai laitues précoces réalisé derrière un précédent engrais vert, semé sous couvert d'un chou fleur l'année précédente.

Semés à la volée, les engrais verts ont été incorporés par un binage le 28 juillet sous couvert d'un chou 1 mois après sa plantation. La destruction du couvert a été réalisée le 28 novembre avec un broyeur à marteau, suivi d'un labour début décembre pour gérer les repousses de Ray Grass.

Modalités testées (Essai Pôle Légumes Région Nord 2016/2017)

Modalité	Engrais vert	Dose en Kg/ha
5	Féverole+trèfle incarnat+vesce	40+5+15
3	Ray Grass+trèfle incarnat+trèfle alexandrie	10+6+6
6	Trèfle blanc+trèfle alexandrie+trèfle incarnat	3+6+6
4	Féverole+trèfle incarnat +trèfle alexandrie	40+5+5
1	Trèfle incarnat	20
2	Féverole	80

### Rendement biomasse: à quoi s'attendre ?

Les rendements biomasse sont faibles malgré une date optimale de semis. La compétition du chou fleur à la lumière sur les engrais verts entraîne un démarrage difficile. Le mélange Féverole + Trèfle incarnat + Vesce permet un rendement de la biomasse et de l'azote supérieur.

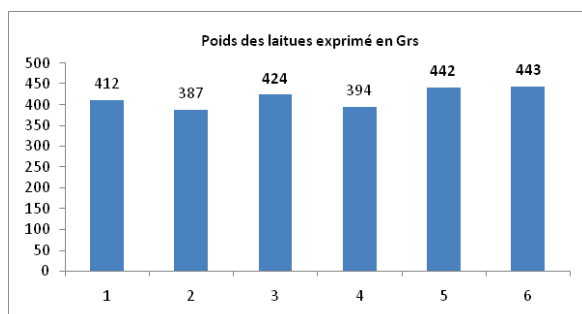
Extrapolation du rendement de la biomasse aérienne MS et de l'azote au 24 novembre 2016

Modalité	Biomasse en T de MS/ha	Azote total en Grs /kg de MS	Extrapolation Azote /ha
5	1.84	42,78	79
3	1.38	30,32	42
6	1.27	34,60	44
4	1.20	31,96	39
1	Pas de production	-	0
2	Pas de production	-	0

### Quel impact sur le poids des laitues en 2017 ?

Plantées le 23 mars 2017, les laitues ont été récoltées le 17 mai. La culture n'a reçu aucune fertilisation organique.

Poids des laitues à la récolte



Dans le contexte de l'année, malgré une date optimale de semis et un automne doux, le faible rendement biomasse des engrais verts ne permet pas d'obtenir des résultats significatifs sur l'incidence du poids des laitues. La technique d'implantation des couverts dans la culture de chou, 1 mois après plantation est compliquée du fait de la compétition à la lumière de la culture. Cette technique doit encore être expérimentée pour vérifier sa faisabilité. Des essais seront reconduits afin de tester des itinéraires techniques différents. Un compte-rendu plus complet est disponible sur demande au Pôle Légumes.

David GRÉBERT

## PAROLE DE BIO

Alain LECAT, spécialiste de la filière bio nous livre son analyse du marché bio de la pomme de terre bio.

« L'ANNÉE 2017 RESTERA UNE BELLE ANNÉE DE PRODUCTION AVEC DES FRIGOS DE STOCKAGE QUI DÉBORDENT ! »



### Les producteurs peuvent-ils être optimistes ?

Oui, le marché est en pleine progression. La pomme de terre bio a la patate! En 2017, les volumes de production ont progressé pour atteindre 34 700 t, soit 54% de plus que ceux obtenus en 2015. Les surfaces ont également augmenté. Plus de 1100 ha soit plus de 31% par rapport à l'année 2015 sont dédiés à la production bio. Quant au rendement moyen pondéré, il est de 27 t/ha cette année.

Tous les types de marché évoluent. Celui de la pomme de terre d'industrie croît plus vite et progresse (22% estimés vs 2015). Le taux de représentativité de la pomme de terre bio en GMS est de +4 points en 1 an (vs 2016). Quant aux prix, ils se maintiennent hors effet saisonnier, et sont même en légère progression en pluriannuelle selon l'enquête du CNIPT AND-I.

### Les prix ne risquent-ils pas de baisser ?

Non, plusieurs raisons à cela. En magasin, l'écart de prix entre la pomme de terre bio et la pomme de terre conventionnelle s'amenuise régulièrement. Le produit bio est donc plus accessible au consommateur, sans répercussion sur le prix payé au producteur. A cela s'ajoute la forte croissance des volumes de pommes de terre bio vendues en GMS, ce qui en fait un produit à forte progression. Une progression qui plus est suit la tendance générale des fruits et légumes biologiques (comme la carotte et la tomate).

Autre point, la demande de nouveaux opérateurs de l'aval de la filière pomme de terre conventionnelle n'a jamais été aussi forte que cette année. Pas moins de 6 nouveaux opérateurs en Nord-Pas de Calais. L'origine France est recherchée, et devient systématique chez les acheteurs.

De plus, le fait qu'il n'existe pas de marché libre en pommes de terre bio, conforte les producteurs dans la contractualisation pour un maintien du prix de marché.

### Quelles sont les perspectives du marché ?

La capacité de stockage longue durée s'améliore grâce à la contribution du stockage à l'huile de menthe et du froid. Ainsi la campagne 2017-18 devrait permettre de faire la jonction avec la future récolte 2019. D'autres pays comme l'Autriche et l'Allemagne n'ont pas eu la même chance que nous. Leur production nationale est déficitaire en 2017. Quand on connaît le régime alimentaire de ses habitants en « kartoffel »..., l'option de l'export est peut être à envisager pour écouler, sans encombre, la production nationale de cette année.

# Licques Volailles et Volailles Peniguel recherchent producteurs bio

**Face à la consommation croissante de volailles de chair bio en France et une demande qui reste supérieure à l'offre, ces deux structures régionales recherchent des agriculteurs prêts à les rejoindre.**

## Du nouveau dans la filière bio

C'est à l'occasion de l'Assemblée Générale du groupement de producteurs que la coopérative des Volailles de Licques a annoncé son souhait de développer un segment bio. Quant au groupement de producteurs Norvolailles et l'abattoir Volailles Peniguel, ils se sont associés pour développer une filière régionale volaille de chair bio : l'Association des Eleveurs BIO des Hauts-de-France.

## Un projet qui peut vous correspondre

Pour Licques Volailles, le type de bâtiment privilégié est un bâtiment mobile de 120m<sup>2</sup>, mais l'élevage dans un bâtiment fixe n'est pas exclu. Le prix de reprise proposé à l'éleveur est de l'ordre de 3,03 €/kg poids vif. Du côté de Norvolailles et Volailles Peniguel, la taille des ateliers serait de 120 à 400 m<sup>2</sup> maximum. L'Association des Eleveurs BIO des Hauts de France estime la Marge Poussin/Aliment entre 15 et 16 €/m<sup>2</sup>/bande.

Une mise en place clé en main, un contrat d'engagement ou encore une aide financière peuvent être proposés. Pour plus d'informations ou pour bénéficier d'un accompagnement, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture au 06 74 64 93 74.



### Les conditions pour élever des volailles de chair en bio

- Respecter une densité maximale de 10 poulets par m<sup>2</sup> en bâtiment fixe (16 poulets en bâtiment mobile)
- Prévoir 4m<sup>2</sup> de parcours par poulet (la conversion du parcours en bio dure 1 an, ou 6 mois dans certains cas)
- Produire au moins l'équivalent de 20% de l'alimentation des volailles sur l'exploitation (ou via d'autres exploitations en bio ou structures locales certifiées si ce n'est pas possible)
- Epancher les effluents de l'élevage avicole sur des surfaces en bio

Florine SERRURIER

## LABLAB ET COWPEA : LES PROTÉAGINEUX DE DEMAIN ?

Lors du dernier salon tech&bio qui s'est tenu dans la Drôme, deux cultures fourragères se sont distinguées.

- La société Semental a présenté un mélange maïs (80%) + Rongaï (ou lablab) (20%). Le Rongaï (ou lablab) est un protéagineux venu d'Afrique. Cette plante grimpante se marie bien avec le maïs qui lui sert de tuteur à l'image d'une association plus connue : maïs/haricot grimpant. L'objectif du mélange est donc d'apporter au maïs, riche en énergie, une culture riche en protéines.
- Le Cowpea est une légumineuse fourragère d'été cultivée en pure dans l'essai présenté. Cette plante semble pouvoir résister plus facilement au temps sec et aux fortes chaleurs qui seront, peut être demain, plus fréquents avec le réchauffement climatique.

Très peu de références existent à ce jour dans notre contexte pédo-climatique, mais il semble d'ores et déjà intéressant de tester leur faisabilité en Nord-Pas de Calais. A suivre.

Alexandre CARLU

## LE CHIFFRE

400

*c'est le nombre de personnes qui ont participé aux 20 événements organisés dans le cadre du mois de la bio (novembre 2017).*

## AGENDA

- **11 janvier** : Réunion bilan grandes cultures bio à Sars et Rosière (de 9h30 à 17h30) avec notamment plusieurs interventions des conseillers Chambre d'Agriculture : pommes de terre, nouveautés réglementaires et résultats des essais bio.
- **24 janvier** : Portes ouvertes Médecines Alternatives en élevage sur l'exploitation de Yves Morel, 4 route de zoteux à BECOURT (vaches allaitantes).
- **23 février** : Formation « transposer les techniques bio sur son exploitation » à Desvres. Objectif : mettre en place des techniques nouvelles, issues de l'Agriculture Biologique, pour une plus grande autonomie alimentaire.

## CONTACTS

**Claire BARLET - Productions animales**  
 claire.barlet@agriculture-npdc.fr  
 06 07 80 71 21

**Alexandre CARLU - Elevage lait**  
 alexandre.carlu@agriculture-npdc.fr  
 07 86 84 66 47

**Yannick COSPEREC - Cultures et expérimentations**  
 yannick.cosperec@agriculture-npdc.fr  
 06 74 48 84 44

**David GREBERT - Légumes**  
 david.grebert@agriculture-npdc.fr  
 07 86 95 34 83

**Paul LAMOTHE - Bovins viande**  
 paul.lamothe@agriculture-npdc.fr  
 06 43 73 43 52

**Alain LECAT - Cultures et fourrages**  
 alain.lecat@agriculture-npdc.fr  
 06 77 67 31 13

**Florine SERRURIER - Volailles et lapins**  
 florine.serrurier@agriculture-npdc.fr  
 06 74 64 93 74



Publication de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais  
 140 boulevard de la Liberté - CS 71 177 - 59013 LILLE CEDEX  
 Directeur de la publication : Jean-Bernard Bayard - Rédaction, mise en page, crédits photos : département économie des entreprises et des filières et service communication Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais. Impression : imprimerie Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais - décembre 2017 - CF75 ISSN 2429-3725



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »

Bonnes fêtes de fin d'année